Image not found or type unknown

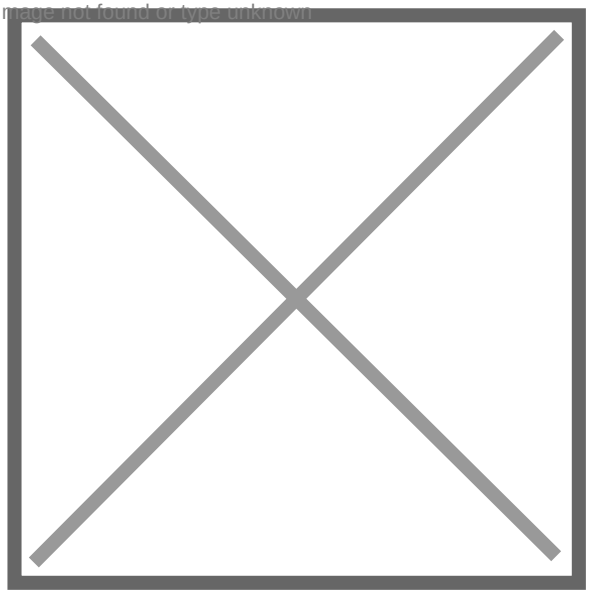

Cdd transformé en cdi sans avertissement

Par **antonydu**, le **27/07/2009** à **11:44**

Bonjour,
J'ai travaillé pendant 3 mois en interim dans une société d'événementielle (novembre décembre janvier).
Au terme des 3 mois, cette société m'a refait un CDD renouvelable de 3 mois.
Fin Juillet, mon CDD devait être terminé, hors l'entreprise m'apprend que je suis passé automatiquement en CDI (aucun avenant lors du renouvellement de mon CDD = CDI).
Que puis-je faire pour quitter mon entreprise tout en conservant mes droits auprès des Assedics ?

Merci

Par **citoyenalpha**, le **27/07/2009** à **14:52**

Bonjour

avez vous continué à travailler alors que votre CDD était arrivé à son terme?

Le CDI est le contrat générale. Les autres contrats de travail sont des exceptions.

Vérifier toutefois les clauses de votre dernier CDD.

Sinon vous pouvez vous inscrire aux assédics grâce à votre dernière attestation d'assedic de votre CDD.

Certaines entreprises proposent un CDI afin d'éviter de verser les 10% de prime de précarité prévue lors du terme du CDD non reconduit.

Dans l'attente de plus amples informations.

Par **Visiteur**, le **28/07/2009** à **18:33**

bonsoir,

[citation]fin Juillet, mon CDD devait être terminé, hors l'entreprise m'apprend que je suis passé automatiquement en CDI[/citation]

votre contrat allait jusqu'à quelle date ?

soit vous arrêtez de travailler le jour mentionné sur le contrat....
soit vous continuez .. et là vous serez en cdi....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés